



EXTRAIT

du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de SOLLIES PONT

Séance du jeudi 17 avril 2014

VILLE DE SOLLIES PONT

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	Voir détail
Date de la convocation 10 avril 2014		
Date d'affichage 10 avril 2014		
Objet de la délibération <i>Direction des affaires générales – Association des communes forestières du Var. Désignation d'un délégué titulaire et de son suppléant</i>		

L'an deux mille quatorze, le dix-sept avril deux mille quatorze, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Docteur André GARRON.

Etaient présents :

GARRON André, COIQUAULT Jean-Pierre, DUPONT Thierry, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, FINO Joseph, LAKS Joëlle, CAPELA Marie-Pierre, SMADJA Marie-Aurore, FOUCOU Roseline, BOUBEKER Patrick, BELTRA Sandrine, LE TALLEC Jean-Claude, TREQUATTRINI Pascale, PICOT Joël, BORELLI Huguette, RE Daniel, CHAUCHE Dalel, BIAU Joël, DELGADO Alexandra, GANDIN Frédéric, BERTRAND Huguette, ZUCK Bernard, CREMADES Laurence, MERMET-MEILLON Marc, BESSET Monique, BOUTIER Jean-Paul, CHEVROT Régis, CHOLLEY Jocelyne, MAIRESSE Aude, DAVIGNON Jacques, MANDON-BONHOMME Céline

Procurations :

GRISOLLE René donne procuration à MAIRESSE Aude

Absents :

Aucun

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Dalel CHAUCHE est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

L'association des communes forestières regroupe la quasi-totalité des communes que compte le département du Var.

Elle accompagne les communes et leurs représentants afin qu'ils soient de réels acteurs de la politique forestière et environnementale de leur territoire.

L'association s'investit sur toutes les thématiques liées à la forêt et aux énergies renouvelables. De la protection à la valorisation économique, les thématiques sont multiples et comportent des enjeux économiques, environnementaux et sociaux.

L'association des communes forestières du Var a un rôle associatif d'élus. Elle représente les communes, défend les intérêts des communes auprès des différentes instances départementales, régionales et nationales, accompagne la construction et la mise en œuvre de politiques forestières, environnementales et énergétiques et est un lieu d'échanges.

Mais elle a aussi un rôle technique. Elle aide à la décision, répond aux questions des élus, apporte une assistance technique et administrative, forme, sensibilise, informe, met à disposition des outils pour la mise en œuvre de politiques forestières et énergétiques et coordonne.

VU le renouvellement général des conseils municipaux des 23 et 30 mars 2014,

VU le courriel de l'association des communes forestières du Var en date du 19 mars 2014,

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le conseil municipal,

- **PROCEDE** par vote à main levée (après accord à l'unanimité de l'ensemble de l'assemblée) à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.

Il est demandé aux conseillers municipaux qui le souhaitent de faire acte de candidature.

Désignation d'un délégué titulaire :

Sont candidats :

- M. Philippe LAURERI
- M. René GRISOLLE

Le vote a donné le résultat suivant pour M. Philippe LAURERI :

POUR	26
CONTRE	0
ABSTENTIONS	7 (Mrs BOUTIER, DAVIGNON, GRISOLLE, CHEVROT et Mmes MAIRESSE, BONHOMME, CHOLLEY)

Le vote a donné le résultat suivant pour M. René GRISOLLE :

POUR	2 (M. GRISOLLE et Mme MAIRESSE)
CONTRE	0
ABSTENTIONS	31

Ont obtenu :

- M. Philippe LAURERI (26 voix)
- M. René GRISOLLE (2 voix)

Désignation d'un délégué suppléant :

Sont candidats :

- M. Bernard ZUCK
- Mme Aude MAIRESSE

Le vote a donné le résultat suivant pour M. Bernard ZUCK:

POUR	26
CONTRE	0
ABSTENTIONS	7 (Mrs BOUTIER, DAVIGNON, GRISOLLE, CHEVROT et Mmes MAIRESSE, BONHOMME, CHOLLEY)

Le vote a donné le résultat suivant pour Mme Aude MAIRESSE:

POUR	2 (M. GRISOLLE et Mme MAIRESSE)
CONTRE	0
ABSTENTIONS	31

Ont obtenu :

- M. Bernard ZUCK (26 voix)
- Mme Aude MAIRESSE (2 voix)

M. Philippe LAURERI est élu délégué titulaire.

M. Bernard ZUCK est élu délégué suppléant.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON
Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 23 AVR 2014 et publication ou notification du 24 AVR 2014

